

## SOLIDARITÉS, PARCOURS AGENTS — RÉFÉRENT DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

**Hugo ISSALY**

Chaque année, 8 159 enfants et adolescents sont pris en charge au titre de l'Aide sociale à l'enfance. Hugo Issaly, éducateur référent à la maison des solidarités de Tournan-en-Brie, accompagne les enfants pour leurs démarches éducatives, leur insertion et leur orientation. Il exerce ce métier après un apprentissage d'un an.

*Publié le 3 octobre 2022*

### Apporter une juste réponse à l'enfant



Un référent de l'aide sociale à l'enfance à la Maison des solidarités de Tournan-en-Brie  
©DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

### En quoi consiste votre métier ?

Le rôle du référent de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) est de coordonner, en lien avec une équipe pluridisciplinaire et ses partenaires, toutes actions relatives à la vie de l'enfant en prenant en compte ses besoins, son intérêt, ses désirs et d'y apporter une réponse adaptée. Ce travail s'articule avec ses parents, son lieu d'accueil dans le respect de la décision judiciaire ou administrative et des droits octroyés.

## Quelles sont vos missions ?

En premier lieu, le référent de l'ASE s'assure de la mise en œuvre d'un suivi éducatif et d'un accompagnement quotidien auprès des enfants confiés au Président du Département qui délègue ainsi sa compétence au service ASE. Le référent ASE, dans la relation éducative qu'il met en œuvre, soutient les parents dans l'exercice de leur parentalité et ajuste, si nécessaire, les pratiques éducatives mises en place auprès de leurs enfants. Ceci se réalise principalement par le biais de visites médiatisées et/ou d'entretiens familiaux. Enfin, il doit, dans le cadre légal auquel il est soumis, et le respect des échéances, élaborer et garantir les projets pour l'enfant, organiser des synthèses et rédiger les rapports d'évolution et notes d'information nécessaires aux autorités judiciaires et administratives.

## Quelles sont les qualités requises pour exercer votre métier ?

Les qualités nécessaires pour exercer le métier de référent ASE sont le respect, qui garantit la notion de confiance et de relation, la disponibilité et l'adaptation nécessaire dans l'accompagnement pour être à l'écoute des besoins de l'usager. La réactivité, car le référent peut être confronté à des situations d'urgence.

## Qu'est que vous aimez dans ce métier ?

J'aime le travail en proximité avec les enfants que j'accompagne. Cela me permet d'être à l'écoute de leurs besoins et au plus près de la « juste réponse ». J'aime aussi articuler la fonction parentale et les pratiques éducatives pour garantir, favoriser et même créer le lien parent/enfant lorsque cela est possible. Le travail autour du lien d'attachement de l'enfant et autour des comportements qui en découlent est passionnant dans la conduite et l'élaboration d'une relation éducative adaptée et saine pour l'enfant. Dans ce métier, le plus satisfaisant, c'est de pouvoir proposer auprès d'une autorité judiciaire ou administrative le retour en famille de l'enfant car le travail réalisé a permis d'apporter la garantie que l'enfant est en sécurité au sein de sa famille ; objectif principal que le référent doit toujours garder en tête.

## Qu'aimez-vous au Département ?

Avant d'être embauché, j'ai réalisé un apprentissage d'un an qui m'a permis dans un premier temps d'acquérir la connaissance du dispositif ASE. La politique du Département de promouvoir la formation par l'apprentissage pour former les travailleurs sociaux qui arrivent ensuite sur le terrain m'apparaît comme étant stratégiquement primordiale et idéale. Le Département m'a proposé un accompagnement de qualité et sécurisant. J'adhère pleinement aux valeurs et aux principes qui fondent la politique de l'Enfance de notre Département et que je peux porter au travers de mes missions.